

Délibération n°2024-171

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 19 décembre 2024)**

Date de convocation : 05/12/2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 19 décembre 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, M. PINOUT Bernard représente M. GARROcq Jean-Pierre, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSÉ Bernard

Absents ou excusés : M. AUSSANT Claude, Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, Mme CLAVIER Hélène, M. ESQUER Philippe, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent

Pouvoirs : M. AUSSANT Claude donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel
Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme MOURTEROT Josiane
M. ESQUER Philippe Claude donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole
M. LABERNADIE Patrick donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : M. CARRERE Jean-Bernard

OBJET : SOUTIEN A LA COMMUNE DES EAUX-BONNES POUR MENER SON ÉTUDE EAUX-BONNES 2030 »

RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président

La commune des Eaux-Bonnes a souhaité lancer une étude stratégique pour définir un projet global de revitalisation de la commune, en matière d'urbanisme, d'habitat, de tourisme, de commerces, etc... L'objectif est la définition d'un plan guide qui portera sur un projet urbain et des scénarii d'aménagements, ainsi qu'un programme d'actions.

Vu la délibération en date du 4 octobre 2024 du conseil municipal approuvant le plan de financement de cette étude, qui s'élève à 128 925 € HT et sollicitant l'aide financière de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau à hauteur de 20% du montant total, soit 25 785 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL EAUX BONNES 2030					
DEPENSES HT			RECETTES		
TYPE	MONTANT		TYPE	MONTANT	%
COUT ETUDE	128 925,00 €		ETAT	25 785,00 €	20
			REGION	25 785,00 €	20
			DEPARTEMENT	25 785,00 €	20
			CCVO	25 785,00 €	20
			AUTOFINANCEMENT	25 785,00 €	20
TOTAL	128 925,00 €		TOTAL	128 925,00 €	

Au vu de la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale engagée depuis 3 ans par la Communauté de Communes, et notamment de l'armature territoriale qui identifie la commune des Eaux Bonnes comme une polarité intermédiaire et touristique,

Au vu des problématiques identifiées sur la commune des Eaux-Bonnes, notamment en matière de mobilités touristiques, qui ont pu être abordées lors des Ateliers du Territoire organisées en 2023 en collaboration avec les communes des Eaux-Bonnes et de Laruns,

Au vu du dispositif « Villages d'Avenir » qui permet à des communes rurales de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie de la part de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et pour lequel la commune des Eaux-Bonnes a été labellisée,

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

ADOpte le présent rapport ;

PARTICIPE au financement de cette étude à hauteur de 25 000 € ;

AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires ;

PRÉCISE que les crédits suffisants seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

